



## Le CVC : Pourquoi ?

### Contexte – Enjeux & ressources :

Le CVC n'est pas une instance officielle dans la mesure où elle n'est pas régie par des textes. C'est une impulsion qui est souhaitée (voir contexte textes). Pour autant, cette réflexion et cette expérimentation initiée par l'Aroéven remonte à 2006 au niveau de l'académie (avec une dizaine de collèges) puis au collège d'Ambazac et depuis la rentrée 2013 par 3 collèges en Haute Vienne. Ce regroupement de 3 CVC a pour ambition d'être :

- fédérateur en terme de pratiques
- ressource pour les autres collèges qui souhaiteraient développer ce concept
- souhait de « cohérence » sur le territoire pour favoriser et harmoniser

### Références déclarations :

- loi d'orientation dans la logique de *Refondons l'école de la République*, synthèse de la concertation de 2012, qui indiquait : « *renforcer le rôle des instances représentatives que représentent les conseils de la vie lycéenne et en expérimentant, au collège, la mise en place de conseils de la vie collégienne* »
- circulaire rentrée 2013
- rapport acte 2 vie lycéenne
- déclarations / réussite éducative
- 
- contractualisation académique : *Objectif 3 : Développer un environnement scolaire propice aux apprentissages*
- L'expérience acquise depuis 2006
  
- Par ailleurs, la mise en place et le développement de ces initiatives (et leur suivi) alimenteront la réflexion portée en région dans le cadre du dispositif « priorité jeunesse » défini par le comité interministériel de la jeunesse (CIJ) en date du 21 février 2013 notamment sur 2 chantiers que sont :
  - chantier 11 : Promouvoir et valoriser l'engagement des jeunes
  - chantier 12 : Renforcer la représentation des jeunes dans l'espace public. etc

*Objectif général ; une démarche de politique éducative majeure ; Proposition :*

*A l'instar des CVL, un CVC doit permettre de rassembler des représentants (élus ?) collégiens et des adultes de l'établissement autour d'une instance de dialogue qui soit consultative et force de proposition (**pouvoir d'initiative**). Ensemble, ils peuvent formuler des propositions sur tous les sujets de la vie quotidienne du collégien.*

*Axe de progrès : Favoriser l'ambition scolaire, garantir l'égalité des chances, mieux vivre ensemble, garantir un climat favorable (qualité de vie et bien être, sentiment d'appartenance au collège) comme conditions de la réussite scolaire, pouvoir répondre spécifiquement aux besoins particuliers des élèves, préparer à la vie lycéenne.*

*Propositions d'objectifs opérationnels :*

- *Améliorer le climat scolaire pour faire de l'établissement :*
  1. *un lieu de vie où chacun trouve sa place : Construire le lien social dans la communauté scolaire*
  2. *un lieu d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté : rendre davantage les élèves acteurs de leur éducation par la participation aux instances des établissements*
  3. ....